

Après la cascade des démissions enregistrées, le Parti Démocratique Gabonais (PDG) renouvelle ses instances

Si l'on note la montée de Jeannot Kalima et d'Yves Fernand Manfoumbi respectivement aux postes de 1er et 2e vice-président du parti, l'on note aussi l'arrivée, pour la première fois, à ce niveau de responsabilités, d'une femme, Camélia Ntoutoume Leclercq. La ministre d'État chargée de l'Éducation nationale, modèle de fidélité et de loyauté, aura fait toutes ses classes (militant, membre du Bureau national UJPDG, membre du Conseil national, membre du Bureau politique, membre du Comité permanent du Bureau politique) avant d'être promue 3e vice-président du PDG. Belle carrière aussi bien gouvernementale que politique. Par ailleurs, pour combler les démissions ou départs du Secrétariat Exécutif, de nouveaux SGA et Porte-Parole ont été désignés. Lire la liste des nominations.

PARTI DÉMOCRATIQUE GABONAIS

DIALOGUE-TOLÉRANCE-PAIX

LE PRÉSIDENT

Décision N°00018/PDG/PP/

Portant nomination des Vice-Présidents du Parti Démocratique Gabonais ;

Le Président du Parti ;

Vu les statuts ;

Vu le Règlement Intérieur ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les camarades dont les noms suivent, sont nommés Vice-Présidents du Parti Démocratique Gabonais, il s'agit de :

1er Vice-Président : **Camarade Jeannot KALIMA**

2ème Vice-Président : **Camarade Yves Fernand MANFOUMBI**

3ème Vice-Président : **Camarade Camélia NTOUTOUME LECLERCQ.**

Article 2 : Le Secrétaire Général est chargé de l'application de la présente décision.

Article 3 : La Présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera communiqué selon les procédures en vigueur au Parti Démocratique Gabonais.

Décision N°00019/PDG/PP/

Portant nomination du Porte-Parole du Parti Démocratique Gabonais du Parti Démocratique Gabonais;

Le Président du Parti ;

Vu les statuts ;

Vu le Règlement Intérieur ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : **La Camarade Frédérique EYEANG BEYEME** est nommée Porte-Parole du Parti Démocratique Gabonais en remplacement de **David ELLA MINTSA**, démissionnaire.

Article 2 : Le Secrétaire Général est chargé de l'application de la présente décision.

Article 3 : La Présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera communiqué selon les procédures en vigueur au Parti Démocratique Gabonais.

Décision N°00020/PDG/PP/

Portant nomination des Membres du Bureau National de l'Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais;

Le Président du Parti ;

Vu les statuts ;

Vu le Règlement Intérieur ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les camarades dont les noms suivent, sont nommés Membres du Bureau National de l'Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais, il s'agit de :

ESTUAIRE

Camarade Iris WOLBERT épouse ONGOTO MBATCHI

Camarade Virginie A.OBONE NGUEMA MBA

HAUT-OGOOUÉ

Camarade Melissa NDJISSIGA

Camarade Huguette NAKINI

MOYEN-OGOOUÉ

Camarade Denise MEKA MBADINGA

Camarade Annie Myriam BISSEYE

NGOUNIE



Camarade Jocelyne NIANGUI KOUSSOU

Camarade Françoise MOUSSAVOU MANGOULOU

NYANGA

Camarade Rachel MASSOUNGA

Camarade Mariette Raïssa KOMBILA

OGOOUÉ-IVINDO

Camarade Céline NDJABOUENI

Camarade Julie NDOGHO NZE

OGOOUÉ-LOLO

Camarade Clémence LOUPDY

Camarade Marie IMOIGNI

OGOOUÉ-MARITIME

Camarade Lyvia ETENO

Camarade Marie Joséphine NGNIGONE OBONE MBA épouse

NKOUNKOU

WOLEU-NTEM

Camarade Danielle ZOUGA NGUEMA

Camarade Irène Chantal MBOUY OBAME

Décision N°00022/PDG/PP/

Portant nomination des Secrétaires Généraux Adjoints du Parti Démocratique Gabonais ;

Le Président du Parti ;

Vu les statuts ;

Vu le Règlement Intérieur ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les camarades dont les noms suivent, sont nommés Secrétaires Généraux Adjoints du Parti Démocratique Gabonais, il s'agit de :

Secrétaire Général adjoint 1 : **Camarade Antoine MENIE M'EYI**

Secrétaire Général adjoint 2 : **Camarade Charles OTANDO**

Secrétaire Général adjoint 3 : **Camarade Maxime NGOZO ISSONDOU**

Secrétaire Général adjoint 4 : **Camarade Roger EKOMI NDONG**

Article 2 : Le Secrétaire Général est chargé de l'application de la présente décision.

Article 3 : La Présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera communiqué selon les procédures en vigueur au Parti Démocratique Gabonais.

Décision N°00023/PDG/PP/

Portant nomination des Secrétaires Nationaux du Parti Démocratique Gabonais ;

Le Président du Parti ;

Vu les statuts ;

Vu le Règlement Intérieur ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les camarades dont les noms suivent, sont nommés Secrétaires Nationaux du Parti Démocratique Gabonais, il s'agit de :

MOYEN-OGOOUÉ

Secrétaire National Chargé des Questions Environnementales, de l'Habitat et du Cadre de Vie: **Camarade Béatrice NTOUTOUM** en remplacement du **Camarade Roger EKOMI NDONG**

RÉPUBLIQUE GABONAISE

WOLEU-NTEM

Secrétaire National Chargé de de la Réforme de l'Etat et des Questions de Moralisation de la Vie : **Camarade Nestor ANDOME AYI** en remplacement du **Camarade ANGO NTOUTOUME**, démissionnaire.

Article 2 : Le Secrétaire Général est chargé de l'application de la présente décision.

Article 3 : La Présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera communiqué selon les procédures en vigueur au Parti Démocratique Gabonais.

Décision N°00024/PDG/PP/

Portant nomination des Membres du Comité Permanent du Bureau Politique du Parti Démocratique Gabonais;

Le Président du Parti ;

Vu les statuts ;

Vu le Règlement Intérieur ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les camarades dont les noms suivent, sont nommés Membres du Comité Permanent du Bureau Politique du Parti Démocratique Gabonais, il s'agit de :

ESTUAIRE

Camarade Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA (confirmé)

Camarade Julien NKOGHE BEKALE

HAUT-OGOOUÉ

Camarade Severin Oswald MAYOUNOU (confirmé)

Camarade Léandre KIKI ANOUE (confirmé)

MOYEN-OGOOUÉ

Camarade Martin MABALA (confirmé)

Camarade Nicole ROBOTY ép. MBOU (confirmé)

NGOUNIE

Camarade Jean-Francois NDONGOU (confirmé)

Camarade Jean Norbert DIRAMBA (confirmé)

NYANGA

Camarade Edgard Anicet MBOUMBOU MIYAKOU (confirmé)

Camarade Jean Charles YEMBI YEMBI (confirmé)

OGOOUÉ-IVINDO

Camarade Richard Janvier EKAMAZA (confirmé)

Camarade Jean De Dieu IKOUAKANGOYE (confirmé)

OGOOUÉ-LOLO

Camarade Éric DODO BOUNGUENDZA en remplacement du Camarade Régis IMMONGAULT (appelé à d'autres fonctions)

Camarade Pacôme MOUBELET MOUBEYA (confirmé)

OGOOUÉ-MARITIME

Camarade Justine LEMBIMBI MAMBIMBA (confirmé)

Camarade Romain KERAULT en remplacement de Richard ROYEMBO, démissionnaire.

Article 2 : Le Secrétaire Général est chargé de l'application de la présente décision.

Article 3 : La Présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera communiqué selon les procédures en vigueur au Parti Démocratique Gabonais.

Fait à Libreville, le 16 Juin 2025

